



## Le parc canin ouvrira ses portes samedi

**Rivière-du-Loup, le 23 juillet 2024** – Attendu depuis plus de dix ans par de nombreux propriétaires de chiens, le parc canin de Rivière-du-Loup ouvrira ses portes le samedi 27 juillet. D'une superficie totale de 3000 mètres carrés, le terrain de jeu occupe l'emplacement de l'ancien écocentre, dans la zone industrielle du quartier Saint-François. Dix bêtes pourront lâcher leur fou en même temps dans chacun des deux enclos.

Née d'une forte demande citoyenne, l'idée d'aménager un parc à chiens a fait l'objet d'une vaste consultation et d'une rigoureuse planification depuis 2015, tant pour la recherche du site que pour son aménagement et pour la définition de ses règles d'utilisation. Cette aire d'exercice commune vise à favoriser la socialisation des chiens adultes, à stimuler leurs sens et à leur permettre de libérer leur énergie pour rester en santé.

Inspirés par ceux des meilleurs parcs du genre au Québec, les règlements ont été élaborés par un comité consultatif formé de citoyens et de spécialistes en comportement canin, dans le but d'assurer la sécurité et le bien-être des utilisateurs et du voisinage. Avant de se déplacer avec leur fidèle compagnon, les maîtres sont invités à en prendre connaissance au [VilleRDL.ca/parccanin](http://VilleRDL.ca/parccanin).

Pour la première journée d'activité, des membres du comité et des préposés à la réglementation municipale se relayeront sur le site pour accueillir les usagers, leur expliquer le code de conduite et répondre à leurs questions.

Ouvert tous les jours de 6 h à 23 h, le parc est situé au 100, rue Delage.

– 30 –

Source : Vincent Laflamme  
Adjoint aux sports

Pour information : Laura Martin, conseillère  
Service des communications  
418 867-6714